



# communiqué

N°: 218  
No.:

Le 16 décembre 1986

## ÉLECTION D'UN CANADIEN À LA COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires extérieures est heureux d'annoncer l'élection à la Commission du Droit international (CDI) de M. J. Alan Beesley, o.c., c.r., laquelle a eu lieu à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Créée en 1947, la Commission se compose de 34 membres venant de toutes les régions du monde, élus et siégeant à titre individuel en qualité d'experts. Les membres sont des personnes dont la compétence est reconnue en droit international et ils ont le mandat d'encourager "le développement progressif du droit international et sa codification".

La CDI est le plus important des organes internationaux pour le développement du droit international et la plupart de ses travaux ont servi de base à la négociation et à l'adoption de conventions et de traités importants.

M. Beesley a fait une longue et brillante carrière dans le service extérieur du Canada. Son expérience juridique a été mise à contribution à la Conférence sur le droit des traités, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, à la Troisième

.../2

Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (où il faisait fonction de président du Comité de rédaction). Il a également contribué à l'élaboration de la Convention sur les armes chimiques. Au cours de sa carrière, M. Beesley a occupé les postes d'ambassadeur en Autriche, de haut-commissaire en Australie et d'ambassadeur à plein temps à la Conférence sur le droit de la mer. En 1983, le Premier ministre lui a décerné le Prix pour services insignes et en 1984, il a été fait officier de l'Ordre du Canada. M. Beesley est actuellement ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations Unies à Genève, ambassadeur à la Conférence sur le désarmement et représentant du Canada au secrétariat du GATT.

Avant l'élection de M. Beesley, c'est M. Marcel Cadieux, o.c., c.r., qui fut le dernier Canadien à siéger à la CDI, de 1962 à 1966. La vaste expérience que possède M. Beesley dans les domaines juridique et diplomatique lui permettra de contribuer, de manière importante, aux travaux de la Commission en matière de développement du droit international.

Avec 123 voix, M. Beesley s'est classé premier parmi les huit candidats occidentaux élus. L'élection de M. Beesley ne rend pas seulement hommage à ses remarquables qualités personnelles mais également à l'engagement du Canada à l'égard de la priorité du droit dans les relations internationales.